



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 19

10 mai 1972

FERMETURE DE LA PÊCHE AU SAUMON DE L'ATLANTIQUE

Dans une déclaration à la Chambre des communes, le 24 avril, le ministre de la Pêche, M. Jack Davis, a annoncé la fermeture, pour au moins six ans, de la pêche au saumon sur la côte est-atlantique.

La diminution marquée des montées de saumon dans les rivières St-Jean, Miramichi et Restigouche est la raison pour laquelle le Gouvernement a pris cette décision, a déclaré le ministre.

Voici le texte de la déclaration de M. Davis:

Monsieur l'Orateur, je dois, à regret, annoncer la fermeture de la pêche commerciale qui dépend des montées de saumon dans certaines des rivières célèbres pour leur production dans les Maritimes. Nous avons dû prendre cette mesure à cause de la diminution marquée des montées de saumon dans les rivières Saint-Jean, Miramichi et Restigouche.

Étant donné que la pêche au saumon dans la région de Port-aux-Basques, à Terre-Neuve, dépend aussi de ces montées dans les cours d'eau du continent, cette pêche sera aussi fermée à compter de mai cette année.

Même si l'on doit revoir l'ensemble du problème chaque année, on ne s'attend pas moins qu'il faudra au moins six ans, à savoir un cycle complet, pour reconstituer suffisamment les réserves dans les rivières pour que la pêche commerciale puisse reprendre.

On tiendra compte de l'avis des comités chargés de la gestion des cours d'eau et où les pêcheurs eux-mêmes seront représentés, et ce, non seulement en ce qui concerne la durée de cette interdiction, mais encore pour ce qui est de la meilleure manière de restaurer les montaisons.

On versera des indemnités compensatoires aux pêcheurs dont le revenu sera affecté par l'interdiction de la pêche dans les rivières concernées. Les versements seront effectués à titre individuel et la formule envisagée sera mise au point en étroite coopération avec les pêcheurs eux-mêmes.

Ces périodes de fermeture ne s'appliqueront pas au saumon qui remontera les cours d'eau de Terre-Neuve et du Labrador. Elles ne s'appliqueront pas, non plus, aux saumons remontant les rivières de la Nouvelle-Écosse.

Historiquement, le volume des prises dans les eaux continentales représentait à peu près la moitié de l'ensemble des prises de l'Atlantique pêché par des Canadiens. Aujourd'hui, cette proportion a diminué de façon marquée, soit de plus de 80 p. 100 depuis 1967. Sur la Miramichi où, naguère, c'était par dizaines de milliers que les gros saumons s'échappaient, il n'est plus question que de centaines.

RAISONS DE L'ÉPUISEMENT

Plusieurs facteurs contribuent à l'épuisement rapide de réserve de gros saumons de nos eaux continentales. Ce sont, premièrement, la pêche intensive par les flotilles étrangères en haute mer; deuxièmement, la pêche intensive de nos propres pêcheurs commer-

SOMMAIRE

Fermeture de la pêche au saumon de l'Atlantique	1
Subvention pour le test des jouets	2
Expansion de l'infrastructure aéronautique dans l'Ontario	2
Bourses du CNRC aux étudiants	2
De la diplomatie au Trinity College	3
Assistance médicale au Sud-Vietnam	3
La mode canadienne présentée à Londres	4
La conservation des canaux historiques	6
Convention sur les armes bactériologiques	6